

## COMPTE-RENDU DU CODIR DU MARDI 7 DECEMBRE 2021

Le mardi 7 décembre 2021 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table en présentiel sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de faire un point sur le début d'année de la saison 2021-2022.

### ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Comité Directeur**

M. FERRIERE Sylvain : Président

M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier

M. FICHANT Jean-François : Secrétaire

M. BERGMANN Paul : Membre du Comité Directeur – Gestion des équipes

M. BERTRAND Franck : Membre

- **Invités**

M. HELBERT Hugo : Entraîneur salarié

- **Excusés**

M. CORSINI Laurent : Vice-Président

Mme PALMER Karine : Membre

M. DEVILLE Nicolas : Membre

M. ARMONY Mickael : Entraîneur apprenti

La séance a commencé à 19h.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Arbitrage
- 2) Tombola et événements de début d'année 2022
- 3) Bilan sportif
- 4) Gestion des tables du gymnase Simone SIGNORET
- 5) Bilan financier
- 6) Projection sur la gestion des entraîneurs à court et moyen terme

- 1) **Arbitrage**

Avec les bons résultats sportifs de la première phase, notre équipe 2 monte de Pré-Nationale en Nationale 3 ce qui engendre un besoin encore plus important d'arbitres et de juges-arbitre à former au sein du club. Afin de pallier ce manque, un grand nombre de licenciés (environ 20 personnes)



souhaitent passer leur grade d'arbitre régional ou de juge-arbitre pour ceux qui sont déjà juge-arbitre. Une session de formation sera organisée sur deux soirs début janvier avec un formateur du comité (M. HAREL Nicolas). Cela permettra une bonne gestion des arbitres pour les matchs en nécessitant. Enfin, M. FICHANT Jean-François a obtenu son grade de juge-arbitre donc il pourra réaliser des prestations neutres en seconde phase dans l'intérêt du club et éviter des pénalités.

## **2) Tombola et événements de début d'année 2022**

L'action Miel & Fromage a été une réussite avec un bénéfice de 300 €. Cette action sera à reproduire les prochaines saisons.

Concernant notre événement majeur de fin d'année, la tombola, le Conseil d'Administration a décidé d'annuler tous les événements de début d'année à cause de la crise sanitaire toujours présente. Le club envisage de la faire pour son Assemblée Générale de juin prochain.

## **3) Bilan sportif**

L'ASUL 8 Tennis de table a réalisé une très bonne première phase sportive avec notamment le maintien de la Nationale 1 et les montées de la PN en N3 et de la PR en R3.

Le club a retrouvé une dynamique sportive avec globalement le même nombre de licenciés qu'avant le premier confinement soit environ 180 licenciés.

La gestion des équipes s'améliore avec des capitaines qui s'investissent de plus en plus pour faire remonter leur composition d'équipe. De la même façon, la gestion des casse-croûtes se déroule bien.

Enfin, il est prévu pour la seconde phase de mettre à disposition des équipes des bouteilles d'eau gratuites.

Pendant les fêtes, la salle de l'Espace 101 ne sera ouverte que pendant les stages multi-activités du 20 au 23 décembre et pour le stage compétiteur du 27 au 30 décembre. Les cours reprendront normalement à partir du lundi 3 janvier.

## **4) Gestion des tables du gymnase Simone SIGNORET**

Suite à l'inventaire du matériel du gymnase Simone SIGNORET par Rémy PAILLE, un transfert de 2 tables 640 sera réalisé entre la salle de l'Espace 101 et le gymnase de l'école SIGNORET. Jean-François se charge d'organiser ce transfert avant les fêtes de fin d'années avec la mise à disposition d'un camion.

## **5) Bilan financier**

Pour la saison 2020-2021, l'activité fut réduite avec une baisse du nombre de licenciés. Cependant, les aides de l'Etat pour l'activité partielle et le fond de solidarité ont permis d'obtenir 28,5 k€. De plus, une provision de 19 k€ a été faite pour permettre de proposer un tarif très avantageux pour ceux qui se renouvelleront pour la saison 2021-2022.

Le résultat global de la saison est de 34 393€. Les fonds propres du club culminent à 83 k€ soit plus de 20 mois de frais de personnels.



Pour la saison 2021-2022, le niveau de licenciation est plus faible que prévu pour les renouvellements, mais un boom pour les nouveaux licenciés. Nous avons déjà comptabilisé 6k€ de plus que dans le budget prévisionnel.

Les achats et les ventes « boutique » ont déjà atteint ce qui était dans le budget prévisionnel pour la totalité de la saison.

Des incertitudes demeurent sur le remplissage des stages à venir et surtout sur le niveau des subventions (municipales en particulier).

Sauf très mauvaise surprise, nous devrions finir la saison nettement mieux que le budget le prévoyait (déficit de 9,5k€). Tout ceci dans l'hypothèse où les activités sportives restent possibles sur l'ensemble de la saison. Une prévision plus précise de l'estimation de la saison entière sera faite pour le prochain comité directeur.

#### **6) Projection sur la gestion des entraîneurs à court et moyen terme**

Pour conclure ce Comité Directeur, des discussions ont été lancées sur la gestion des entraîneurs pour la saison 2021-2022 et des prévisions possibles pour la saison suivante.

Tout d'abord, Hugo rappelle qu'en mars-avril 2021-2022, il souhaite prendre du temps pour lui lors de la naissance de son premier enfant donc il faudra ajuster les créneaux afin de maintenir l'encadrement. Une gestion pourrait être réalisée par Mickael et Franck le temps qu'Hugo revienne.

Ensuite, les discussions se sont tournées sur la saison prochaine avec normalement Mickael qui sera diplômé. Est-ce que le club est prêt à lui proposer un contrat afin d'avoir deux entraîneurs à temps complet ou est-ce qu'il faudra repartir dans la gestion d'un apprenti ou un service civique afin d'accompagner Hugo ? Ces questions seront de nouveaux à l'ordre du jour lors du prochain comité directeur.

Fait à Lyon, le 28/12/2021

Secrétaire  
FICHANT Jean-François



Président  
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme

